



Opération de Développement Rural de Fauvillers

Réunion de la CLDR, le 10/06/2024

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\2024\20240610 CLDR appels à projets nature\Fauvillers 20240610 PV CLDR projets nature.docx

Participants

CLDR : 13 participants et 3 excusés (voir liste en annexe)
FRW : Mme Sophie Orban, agent de développement

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 22/02/2024
- Retour sur la rencontre des associations organisée le 25/04/2024 : enseignements et suites.
- Les droits de tirage « végétalisation à l'échelle d'un quartier » et « plantation de ligneux indigènes » : Travail sur les projets à proposer
- Divers
 - › Le point sur les projets du budget participatif.
 - › Les prochaines réunions de la CLDR.

M. Geoffrey Chetter, Echevin du développement rural, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion.

Approbation du compte rendu de la réunion du 22/02/2024

La CLDR approuve ce compte rendu, sans remarque.

Retour sur la rencontre des associations organisée le 25/04/2024 : enseignements et suites

Lors de la dernière réunion plénière de la CLDR, un débat a mis en évidence les soucis des associations : calendrier des réunions, communication, bénévolat, ... C'est pourquoi il a été décidé d'activer la fiche-projet du PCDR relative au monde associatif.

Bref rappel du contenu de la fiche-projet du PCDR « I.1.03 - Soutien au milieu associatif »

Coordination entre les associations

- › Calendrier communal des activités et événements
- › Rencontre entre associations (pour élargissement des activités, coordination, entraide, ...)

Soutien logistique et matériel

- › Acquérir du matériel
- › Mutualiser les moyens humains et équipements (chapiteaux, bancs et mange-debout)

Campagne de promotion des associations

- › Salon des associations, journée des associations
- › Présentation des associations sur le site internet communal et dans le bulletin communal
- › Valoriser les bénévoles
- › Soutenir la création de nouvelles associations

Organisation d'une rencontre des associations le 25/04/2024

La Commune a donc décidé d'organiser une rencontre des associations de Fauvillers. Les invitations ont été relayées à toutes les associations connues.

Déroulement de la réunion

- › Introduction par M. Geoffrey Chetter : la commune en quelques chiffres, le but de la réunion
- › Présentation par M. Sylvain Cotman : le site internet, sa page « associations », avec la présentation et les coordonnées des associations, le nouveau formulaire d'organisation d'évènement, ...
- › Bilan par M. Sylvain Cotman : le matériel à disposition, le fonctionnement des gobelets de la commune, le bancontact, ...
- › Explication par Mme Sylvie Toussaint : les besoins déjà relevés via le Google form
- › Échange sur les besoins de chacun, questions diverses
- › Calendrier communal des activités et événements

25 personnes ont pris part à cette rencontre, représentant beaucoup d'associations (comités de village, comité de parents, commissions des aînés, des jeunes, le SI, ...)

Problématiques relevées via le google form

- › Problèmes de stockage de matériel
- › Besoin d'un chapiteau
- › Besoin de main-d'œuvre et de bénévoles motivés
- › Problème d'agenda : comment trouver une solution pour éviter que des évènements tombent en même temps ? → Idée de groupe Whatsapp, Facebook... ?
- › Wisembach demande une solution car ils n'ont pas de local...

Débat, résultats et décisions

- › Création d'un groupe Facebook – pour mettre les gens en relation, échanger sur les besoins, trouver du matériel en prêt, partager ses agendas → dès qu'une association dispose de son planning annuel des activités, elle est invitée à l'insérer sur le groupe.
- › Les tonnelles communales vieillissent.
- › La Commune va acquérir un chapiteau qu'elle mettra à disposition des associations. Son montage/démontage par une société agréée sera à charge des associations (peut-être négocier un partenariat avec Serviplast ?). Cependant, il faudra trouver un endroit où le faire sécher et le stocker.
- › A partir de 2025, mise à disposition d'espaces de stockage dans le hall Asselborn à Fauvillers, acquis par la Commune.
- › Les associations prendront en charge le nettoyage des gobelets.
- › Proposition d'organiser des réunions de ce type tous les 6 mois.
- › L'échange de main-d'œuvre entre comités pour les activités semble compliqué.
- › De nouvelles associations se sont manifestées.
- › Wisembach : le comité de la brocante a fait part de ses difficultés, n'ayant pas de local de rencontre dans le village. Il a demandé à avoir accès à l'ancienne laiterie, comme lieu de rassemblement et de stockage. Ce petit bâtiment se présente sur 3 niveaux d'environ 40 m² ; il est géré actuellement par des membres de la Fabrique d'église, qui disposent d'une prescription acquisitive sur le bien jusque fin 2025. La Commune pourrait l'acquérir et envisager un addendum pour bénéficier d'une convention en développement rural pour son aménagement et sa mise aux normes.

Des membres doutent de la pertinence de transformer ce bâtiment exigu et relativement difficile à aménager en un lieu de rencontre.

Pourquoi pas aménager (en paliers) un espace de convivialité avec kiosque sur le terrain situé entre l'église et la voirie régionale ? Ou même envisager une désacralisation de l'église ?

→ Il est convenu d'en reparler à une prochaine réunion, sur base d'un reportage photographique bien étayé et d'un croquis du bâtiment.

Les droits de tirage « végétalisation à l'échelle d'un quartier » et « plantation de ligneux indigènes » : Travail sur les projets à proposer

BiodiverCité

Comme chaque année, la Commune a introduit pour le 30 mai plusieurs projets dans le cadre de l'appel BiodiverCité.

- › Distribution d'arbres en novembre 2025 : la haie fleurie
- › Conférence et activité de sensibilisation le jour de la distribution des arbres
- › Création d'un mini-verger conservatoire à Tintange
 - Maintien des vieux arbres
 - Plantation d'arbres fruitiers pour compléter le verger
 - Pâturage par moutons
 - Protection du pied des arbres
 - Panneaux didactiques
 - Des essais de porte-greffe de ces anciennes variétés seront réalisés complémentaires.
- › Création d'une mare à Sainlez, chemin de la Fontaine
 - Creusement d'une mare sur un excédent de voirie communale
 - Valorisation du site
 - Plantation d'une haie de protection
 - Pose de panneaux didactiques.

Droit de tirage « végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier »

- › Budget spécifique attribué à chaque Commune – 52.746€ pour Fauvillers.
- › Objectifs : adaptation aux changements climatiques (lutte contre les îlots de chaleur et les inondations) et accès à un espace vert pour tous.
- › Éligible : études, acquisition de terrain, plantations en pleine terre, travaux d'aménagement, mobilier urbain sobre, aménagement de cheminements, projets d'acteurs de quartier.
- › La liste des actions envisagées doit être envoyée à la Région wallonne pour le 30/06/2024.

Un membre propose d'aménager le chemin de Burnon. Malheureusement, ce cheminement lent est déjà entouré d'arbres et de plantations et il n'y aura pas de déminéralisation du lieu (il faut simplement ouvrir le chemin au bout et ajouter du mobilier urbain).

→ Cette localisation ne répond pas aux objectifs principaux du droit de tirage.

Endroit envisagé : la **cour de la salle de village de Menufontaine** (Dimensions : 29m X 18m)

Lien avec la FP « L2_M_05 Aménagements dans les villages » (extrait)

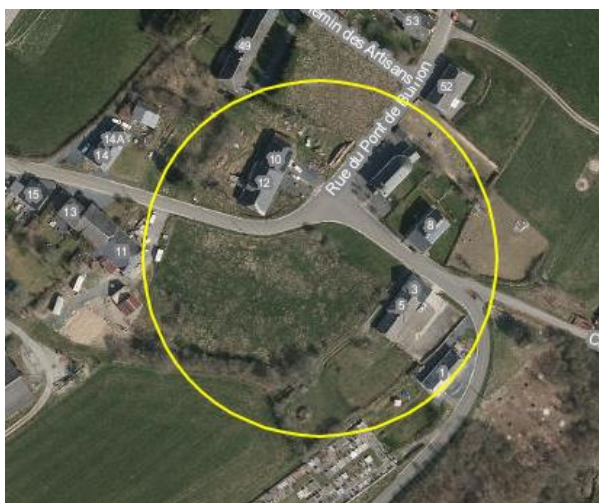
9-Menufontaine, autour de la maison de village

- › *Création d'un espace de stationnement sur la parcelle 42/2 le long de la voirie (avec sécurisation du carrefour en rétrécissant la chaussée)*
- › *Aménagement du chemin latéral reliant le parking et l'arrière de la maison de village*
- › *Aménagement d'un espace de convivialité avec des tables, des bancs, un barbecue en dur, une piste de pétanque*
- › *Aménagement d'une plaine de jeux*

Un lotissement privé est envisagé à la rue des Abreuvoirs, à proximité du carrefour.

Localisation et statut :

- Menufontaine, autour de la maison de village
- Cadastre : parcelle FAUVILLERS DIV1/FAUVILLERS/Section A/n°42-2 et 39B
- Statut : Propriétés communales
- Superficie : +/-700m²



Photos du site à quelques années d'intervalle : on constate que le lotissement privé a été mis en œuvre.

→ Il serait intéressant d'envisager dans ce droit de tirage non seulement la cour, mais également le terrain communal à l'arrière.

Exemples de travaux éligibles

- › Planter des arbres
 - ↳ De plusieurs variétés, d'espèces indigènes, anticiper l'espace nécessaire, bien choisir le lieu, garder les vieux arbres
- › Favoriser les bordures trouées ou avec percées, pour contrer le ruissellement.
- › Utiliser des revêtements perméables, faciles d'entretien
- › Limiter la minéralisation et l'imperméabilisation
- › Consulter la population
- › Réutiliser des matériaux locaux
- › Planter des plantes vivaces et des arbustes (fruitiers)
- › Aménager des toitures végétalisées
- › Végétaliser les façades
- › Faire des plantations au pied de murs (à 30-60 cm de profondeur)
- › Végétaliser les bords de route pour en faire des effets de porte ou des rétrécissements de chaussée.
- › Agrandir les fosses de plantation et y ajouter des plantes vivaces (1m de profondeur ; 4-10 m² de superficie)

Éléments à prendre en compte pour ce projet

- › Enlever le mur → prévoir un talus (bien stabilisé et végétalisé) et une séparation par rapport au voisin (haie)
- › Désimperméabiliser la cour, mais garder un accès en dur pour les livraisons
- › Réserver un espace en dur pour le chapiteau – 10m X 20m (10m X 15m, 12m X 20m) → un membre évoque le Cordolith, une pelouse carrossable (mélange de lave, de terreau sableux et de semences)
- › Végétaliser le site, prévoir du mobilier urbain sobre (bancs)
- › Réfléchir le projet plus largement, en lien avec l'espace de convivialité (FP PCDR), en prenant en compte également le terrain communal à l'arrière

Des plans du site sont mis à la disposition de la CLDR et il est proposé aux membres de réfléchir par petits groupes à des propositions d'aménagement.

La CLDR estime qu'il est préférable d'interroger directement les habitants et l'association du village sur leurs besoins, afin d'apporter une réponse adaptée.

→ La représentante de Menufontaine fera le relais vers le village et reviendra vers le Collège avec les résultats de la réflexion.

Plantation de ligneux indigènes

- › Budget spécifique attribué à chaque Commune – 29.784€ pour Fauvillers
- › Objectif : plantation de ligneux indigènes sur la période 2023-2027 → 4.000 km de haies ou 1.000.000 arbres
- › Objectifs : Plantations pour la sauvegarde de la biodiversité et pour la protection contre les inondations
- › Sur territoire communal prioritairement (ou alors en passant une convention sur 15 ans avec le propriétaire)
- › Éligible : L'ensemble des frais nécessaires à la plantation des ligneux (achat des plants, paillage, tuteurs et liens, protections des plants, amendement, etc.) ; la location de machines pour réaliser les travaux ; le travail de la main d'œuvre interne à la commune sur base d'un taux forfaitaire de 5€/mètre de haies ou 6€/arbre.

Endroits identifiés avec la CLDR

Il faudra vérifier si les excédents de voirie sont suffisamment larges que pour accueillir des plantations. Il arrive que certains soient appropriés par les agriculteurs.

Des plantations ont déjà été faites à Strainchamps, Hollange, Burnon (vers Chaumont).

- › Remplacer les plants qui n'ont pas repris dans les zones de plantations citées ci-avant.
- › Faire des plantations (arbres ou haies) entre deux villages
 - › Un alignement d'arbres à Menufontaine vers Winville, au chemin du Facteur
 - › Entre Sainlez et Honville
 - › Entre Burnon et Hollange
 - › Entre Bodange et Warnach, au Dahl
 - › Entre Wisembach et l'aire de covoiturage de Warnach, au chemin des Genêts
 - › Sur le dessus de Hollange
 - › Entre Malmaison et Honville
 - › À Strainchamps, rue de Fontenal (vers la N4)
- › Prévoir des plantations dans les villages
 - › Une haie (en double ou triple rang) entre le verger de Tintange et l'ancien presbytère (+ clôture).
 - › Près de la future mare de Sainlez ?

Divers - État d'avancement des projets du budget participatif 2023.

- › Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville
Le projet sera finalisé en été (contenu et mise en page des panneaux) ; les panneaux seront mis en place à l'automne.
- › Fléchage pour la marche gourmande d'Altitude 440
Projet réalisé et pleinement satisfaisant. Il a déjà été utilisé pour la marche de cette année.
- › Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange
Le marché sera coordonné avec les autres travaux prévus au centre (modification de la conduite d'eau par la SWDE au second semestre 2024, travaux de sécurisation de la voirie et création de trottoirs par la Commune). Les mêmes pavés que pour les trottoirs seront utilisés autour du pavillon.

Les projets doivent être clôturés au premier semestre 2025.

La Commune doit dresser un rapport final à l'attention de la Région wallonne :

- Liste des projets candidats
- Rapport de sélection des projets
- Liste des projets sélectionnés
- Liste des projets réalisés avec la description, le coût total, le montant du subside octroyé et la date de fin des travaux.

Et introduire la déclaration de créance avec les pièces justificatives approuvées par la Commune (avant le 12/09/2025).

Divers - Les activités de la CLDR en 2024

2024 est une année d'élections (en juin, européennes, fédérales, wallonnes – en octobre, provinciales et communales). C'est pourquoi aucune réunion publique ne peut être organisée dans le cadre des PCDR entre le 1^{er} juin et l'installation du Conseil communal.

Semestre 1 : réunions et action de la CLDR

- › 22/02/2024 - CLDR – rapport annuel ; avancée des projets du budget participatif ; présentation du projet d'aménagement du cœur de Warnach
- › 25/04/2024 - Rencontre des associations
- › 10/06/2024 – CLDR – retour sur la rencontre des associations ; droits de tirage « végétalisation » et « plantation de ligneux »

Semestre 2 : réunions envisagées

- › CLDR sur les espaces publics – analyse des espaces de convivialité dans les villages, avec l'appui de l'ATEPA-FRW → préparation de la demande de convention DR 2025 portant sur la fiche-projet « L2_M_05_Aménagements dans les villages »
- › Commission Sécurité routière – selon les besoins
- › CLDR – Soirée PNHSFA – projets sur le territoire communal ; partenariat éventuel pour la réalisation de fiches-projets du PCDR ; réflexion sur les axes du futur plan de gestion (octobre/novembre)
- › CLDR patrimoine – le point sur l'inventaire ; identification d'éléments à restaurer ou entretenir; recherche de subsides

Divers – Sécurité routière

- › À Tintange, des marquages au sol ont été faits pour une bande piétonne descendant de l'école vers la salle, côté gauche. Un passage pour piéton sera également dessiné. La Commune attend d'avoir les résultats de cette expérience avant de poser des potelets (car la voirie est très étroite).
- › À Sainlez, une bande piétonne sera également marquée du carrefour de Honville jusqu'à l'école ; vu la largeur de la voirie, des potelets seront posés.

Sophie Orban,
Agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 10/06/2024

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	o
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	o
Mme	Gangler	Chantal	Tintange	
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	o
M.	Holtz	Joseph	Tintange	
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	o
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Manche	Laurence	Hotte	
M.	Thomas	Robert	Tintange	
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers	o